

VILLE DE SAINT-PIE

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogations mineures

Lors de sa séance, qui sera tenue à huis clos à compter de 19 h 30, mardi le 13 avril 2021, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

No de la demande :	DM 21-04
Nom du requérant :	Josée Tanguay
Emplacement :	141 avenue Saint-François
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation d'une piscine hors-terre de 12' de diamètre à 1 mètre de la ligne arrière au lieu de la norme prescrite de 1.5 mètre.
No de la demande :	DM 21-05
Nom du requérant :	Gilles Egide Dupuis
Emplacement :	240 et 244 boulevard Daniel-Johnson
Objet de la demande :	Régulariser l'implantation de la résidence construite en 2014 qui est à 1.91 mètre au lieu de la norme prescrite de 2 mètres et l'implantation du garage détaché construit en 2009 qui est à 1.61 mètre au lieu de la norme prescrite de 2 mètres.
No de la demande :	DM 21-06
Nom du requérant :	Garage Marcel Morin inc.
Emplacement :	357 rue Notre-Dame
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement du garage existant à 4.5 mètres de la ligne avant au lieu de la norme prescrite de 7.62 mètres.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes peuvent le faire soit par courriel urbanisme@villest-pie.ca ou par téléphone au 450-772-2488 poste 223 jusqu'au 13 avril 2021 à 12 h 00.

DONNÉ à Saint-Pie ce 19^e jour de mars 2021.

par

Annick Lafontaine
Greffière